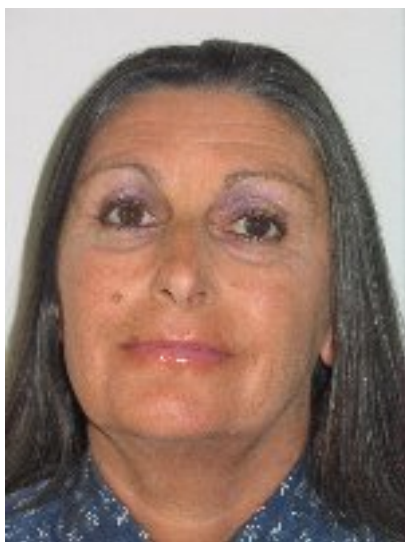


Rythmes scolaires : Claire Leconte : Des préconisations pour un PEDT réussi

Utilisons intelligemment le décret Hamon. C'est ce que suggère Claire Leconte, une spécialiste reconnue des rythmes scolaires. Alors que le CSE a refusé récemment la pérennisation de ce décret, C Leconte y voit une opportunité pour la co-éducation que demande ses détracteurs.

Des objectifs en panne



Quelles étaient les ambitions politiques pour la réforme des « rythmes scolaires » ?

* François Hollande : « La réforme des rythmes n'est pas la clef de tout », mais « c'est le levier de la réussite » : ce 9 octobre 2012 il est "favorable" au retour à une semaine de 4j.1/2 à l'école primaire.

* Vincent Peillon (aux maires de France, 24/01/2013) : « nous abordons, avec la réforme des rythmes, une phase importante de la refondation de l'École de la République. Elle influera sur l'organisation du travail des enseignants et leur manière même de travailler ». Son succès repose notamment sur vous : ensemble nous devons mener à bien ce chantier important de la refondation.

* Annexe du projet de loi après parution du décret : « la réforme des rythmes doit agir comme un levier pour faire évoluer le fonctionnement de l'école autour d'un projet

éducatif territorial et doit conduire à mieux articuler le temps scolaire et les temps péri et extra scolaires » ! Le projet de loi prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation pourront être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial. Objectif : mobiliser toutes les ressources éducatives du territoire afin d'offrir à chaque enfant un parcours cohérent et de qualité en structurant, en diffusant et en articulant au mieux temps scolaire et temps péri-éducatif.

* La circulaire n° 2015-085 du 3 juin 2015 affirme que « le dialogue renouvelé avec les familles et les autres partenaires de l'école – élus locaux, acteurs du monde associatif et du monde professionnel – constituera un levier tout aussi essentiel pour faire réussir les élèves, transmettre les valeurs républicaines et lutter contre les inégalités ». On attend un engagement de TOUS les partenaires pour assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des TEMPS DE VIE des enfants.

Rappeler ces ambitions et objectifs est important car trois ans après, je ne peux que constater qu'aucun d'eux n'est atteint. Pas de changements fondamentaux au sein de la classe, pas de travail partenarial mettant en synergie temps scolaires et non scolaires, tous les enfants ne bénéficient pas des activités qui ne sont pas gratuites partout, beaucoup d'entre elles se réduisent à des activités occupationnelles brèves si ce n'est de la garderie quelque peu améliorée.

Tenir compte de tous les acteurs

De plus les effets sur l'environnement et les rythmes de vie des enfants, de l'imposition du mercredi comme 5ème matinée sont manifestes. Centres de loisirs déstructurés, obligation fréquente de s'y inscrire pour manger le midi, report des activités sportives « extrascolaires » à des horaires bien peu compatibles avec le respect des rythmes des enfants.

Répondre à ces ambitions imposait d'accepter que le bien-être des enfants est dépendant de la qualité de vie professionnelle de l'ensemble des acteurs éducatifs. Qu'ont gagné les enseignants à finir à 15h45 au lieu de 16h30 ? Peut-on fidéliser les animateurs avec un contrat de travail de quelques heures éparpillées au cours de la journée ? Que fait un groupe d'enfants, sur 45 mns – 15 mns de détente -- 5 mns pour préparer l'activité – 5 mns à la fin pour tout ranger = 20 mns ? Quand il n'y a pas de bus à prendre ! Comment faire s'investir les intervenants et se passionner les enfants ?

Un projet éducatif digne de ce nom nécessite de mettre autour d'une même table TOUS les acteurs contribuant à la construction et à la vie de ce projet : PE, parents, animateurs, associations culturelles et artistiques, clubs sportifs, atsem, agents techniques, élus et cadres territoriaux. Les enfants sont mobilisés dans les choix à faire pour s'inscrire mais aussi dans l'évaluation de ce qui leur est proposé.

Chacun doit pouvoir afficher honnêtement ses attentes, peut-être toutes différentes, quant aux objectifs à atteindre : puis chacun doit évoluer par rapport à ses souhaits de départ et ce jusqu'à obtenir un consensus sur les objectifs partagés de tous. Le travail partenarial peut dès lors commencer. Il n'est pas inné, cela s'apprend, se construit, ce n'est pas « faire côte à côte » mais croiser les regards portés sur un enfant jusqu'à s'accorder sur une vision globale de celui-ci.

Des enfants lève tôt

L'atteinte d'un tel consensus n'est rendu possible qu'en donnant un socle commun de connaissances à tous ces acteurs, (développements affectifs et intellectuels de l'enfant, fonctionnements physiologique et psychologique) et en affirmant qu'il est un ENFANT global, pas une somme d'enfants (élève, centre de loisirs, famille, club sportif,...) : le projet doit lui permettre de percevoir une continuité éducative à travers les temps qu'on lui impose : le scolaire (864 h/an obligatoires) concerne moins de 10% de son temps de vie total (8760 h). Avec un tel socle commun tous les partenaires admettent que chacun a sa part de responsabilité dans le bien-être, le respect des rythmes et la réussite des enfants. TOUS les temps qu'ils passent sont ÉDUCATIFS, formels, non formels ou informels. En formant toutes les personnes encadrant les temps non formels, peut s'établir un respect mutuel entre PE, parents et « intervenants ». On reconnaît alors que chacun de ces temps a un impact sur les autres, une cohérence entre eux peut se développer et la continuité éducative deviendra une réalité.

L'objectif premier des temps formels est que chaque enfant avance positivement dans l'acquisition de connaissances et de compétences, ils doivent être organisés plus efficacement qu'ils ne le sont depuis des années, y compris comme avant 2008 (4jours ½). Conserver pour eux un schéma datant de 1834 ne peut améliorer leur efficacité, le matin est reconnu depuis 1906 (Binet) comme un temps où la clarté mentale des écoliers doit être mise à profit ; pour Pierre Magnin (1993,p.161) la période propice de la matinée s'impose pour être la plus caractéristique et la plus synchronisée : même en respectant le creux méridien, les performances que l'AM permet d'atteindre restent chez la plupart des individus inférieures à celles de la matinée. « La disponibilité cérébrale a

évolué » écrit-il. Allongeons donc les 5 matinées, pour alléger les après-midi et permettre aux PE de les organiser autour d'alternances pédagogiques inscrivant des temps de respiration en revalorisant toutes les matières dont celles faisant appel à la motricité ou à la créativité : on développe ainsi des liens entre ces matières très différentes ce qui favorise le travail sur les transferts d'apprentissage.

Informons les parents : le plus important est le respect de la régularité du rythme veille-sommeil des enfants et la prise de petit déjeuner nutritif : ces enfants sont en fait des lève-tôt, commencer la classe tôt n'est en rien dommageable pour eux : un accueil échelonné en classe, en élémentaire comme en maternelle, renforce (prouvé par expériences) cette efficacité de la matinée.

Travaillons avec les élus pour que soit organisée une table de petit déjeuner (fourni par les familles) favorisant le bien-être des enfants obligés, du fait du travail de leurs parents, d'arriver dès 7h ou 7h30 à l'école : temps alors reconnu par les professionnels comme transition douce, agréable pour tous. Travaillons encore à l'aménagement des espaces (cours, préaux), du temps méridien (gestion de la sieste, mise en place pour tous de relaxation, de détente, de pause).

Les temps non formels ne peuvent devenir éducatifs qu'à condition d'avoir une durée suffisante pour que s'y inscrivent des parcours avec objectifs à atteindre, connus des enfants et permettant à chacun d'eux de percevoir les compétences et potentialités nouvelles qu'il y développera. Atteindre ces objectifs nécessite souvent que soient utilisés des savoirs acquis en classe (à expliquer clairement aux enfants) mais les compétences ainsi acquises doivent être valorisées en classe. On met alors en synergie temps formels et non formels, et cohérence et continuité éducative se développent.

On n'apprend pas à lire-écrire-compter-communiquer qu'en maths et en français, les PE doivent affirmer que ces compétences profitent de toutes les disciplines scolaires mais aussi de ce qui est acquis hors de la classe : la mise en synergie prend tout son sens. Cessons donc de parler de « catalogue d'activités », cela dévalorise ces temps et n'incite pas tous les enfants à y participer.

Utilisons intelligemment le décret Hamon

Le développement d'un enfant ne tire pas bénéfice de miettes de temps quotidiennes d'activités occupationnelles, les temps de respiration nécessaires à son bien-être doivent traverser tous les temps, formels, non formels et informels. Le rapport Tabarot - 8/12/2010, (Yves Durand (expérience réussie à Lomme) et Xavier Breton) infirme l'intérêt de découper une semaine en 9 demi-journées .

Le décret Hamon intelligemment utilisé permet aux communes ambitieuses de créer une organisation autour de 5 matinées d'au moins 3h30 (mercredi ou samedi), 4 après-midi de 2h10, trois d'entre elles consacrées à l'enseignement et la 4ème à un parcours de qualité pris en charge par la collectivité : la présence des enfants y est alors assurée ; s'inscrivant dans la suite de la pause méridienne elle permet de leur offrir un temps de détente avant de démarrer l'activité, de les emmener à l'extérieur sans craindre de perdre du temps. Les parents peuvent les récupérer chaque jour à la même heure, trois fois par semaine à la sortie de la classe, avec un contact facile avec l'enseignant, ce qui ne peut que renforcer le lien famille-école et faciliter la co-éducation revendiquée par la FCPE.

En maternelle les matins plus longs donnent du temps aux enfants pour achever toute tâche en cours, évitent de les mettre sous pression en réclamant sans cesse de « se

dépêcher ». La sieste organisée dès la fin du repas est préservée chaque jour et mord beaucoup moins sur les temps d'apprentissage.

Les enfants apprécient ces parcours autant que ces temps d'apprentissage qui développent bien davantage leur motivation à apprendre, les enseignants apprécient ces temps de travail mieux équilibrés, les animateurs se sentent valorisés dans les expertises qu'ils peuvent apporter au sein de ces parcours, les parents constatent que leurs enfants ont plaisir à aller à l'école.

Ces longs temps non formels engagent des contrats de travail fidélisant les animateurs (dans une commune ou intercommunalité, on peut mutualiser les ressources disponibles en ne libérant pas les mêmes AM), facilitent la participation des ressources déjà budgétées (médiathèques, bibliothèques, ludothèques, associations subventionnées) ; qualité identique d'activités pour tous les enfants, moins de transitions et de changements de référents, ce qui participe à leur bien-être.

La CAF doit financer correctement ces temps et pas à hauteur de 3 h. quelle que soit l'organisation choisie, y compris, comme vu parfois, en cumulant des ¼ d'heures ! Les textes officiels devraient valoriser une telle organisation qui respecte totalement les besoins des enfants, octroie aux enseignants comme aux animateurs, un temps de travail leur permettant d'avoir une réelle qualité de vie professionnelle. Pour les parents comme pour les enfants, les journées sont régulières, l'entrée et la sortie se font chaque jour plein à la même heure.

Dans un des dossiers de PEdT reçus, je lis : « le S... a la volonté de proposer dans son P.E.T. un lien plus étroit entre le scolaire et le périscolaire plus construit et évolutif [...]. Cependant il est impérieux de modifier le cadre temporel de la journée pour éviter l'émiettement des temps et l'intérêt de l'enfant en optimisant l'organisation de la journée et en proposant des temps suffisamment longs aux activités (scolaires et non scolaires) pour donner l'envie aux enfants de s'y impliquer ».

Refonder l'école induit des transformations sociales pour nombre d'adultes, les gestionnaires des transports scolaires devraient entendre qu'ils sont au service des enfants alors que la semaine est organisée en fonction des tournées pré-établies ! Le partenariat n'intègre-t-il pas ces décideurs ?

Le Café du 14/01/2016 : « Le rapport publié le 13 janvier est particulièrement sévère. Pour le comité la loi (de refondation) a sombré. [...] Surtout elle aurait perdu toute popularité du fait d'un pilotage particulièrement malheureux ». - Enquête de l'UNAF (24/11/2015, 4000 questionnaires aux familles) : critique quant à l'intérêt pour les enfants de cette réforme telle qu'organisée. - Évaluation récente à Arras (24/03/2016), ville demandeuse : aucun partenariat ni mise en synergie entre temps scolaires et non scolaires, très grande fatigue en maternelle et grande en élémentaire, rien quant à l'évolution dans les apprentissages. - CNAF (01/2016) : baisse de 38,2% d'aides à la réforme pour sous-consommation des crédits (moins de 60% d'enfants fréquentent les TAP).

Cette réforme ne devait-elle pas s'attaquer aux inégalités et offrir à TOUS les enfants une ouverture culturelle, artistique, sportive ? Comme dit auparavant 3 ans après sa mise en route aucune des ambitions de départ n'est atteinte ! Va-t-on la maintenir en l'état ? Enfin, pour qu'un partenariat existe et perdure, des temps de rencontre régulière entre partenaires doivent être dévolus à chacun d'eux : les contrats de travail des intervenants doivent les prévoir, l'Éducation nationale doit accepter que de tels temps pour les PE soient inscrits dans les 108 heures obligatoires au-delà des 864 devant tous

les enfants. Les moments choisis pour ces rencontres doivent permettre aux parents référents d'y participer.

Claire Leconte